L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 DECEMBRE 1889. 63ème Année

Gérant de Bureaux.
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 23 DECEMBRE 1889.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

PUBLICITE ET ABONNEMENTS.

Voir aux quatrièmes.

[illegible] $12 00
[illegible] 7 00
[illegible] 1 00
[illegible] 50 cts

De 4 à 6 lignes exact, à la semaine, avec les par

RENTES DE MI-MARCHE.

[illegible] $6 00

QUINZE HEBDOMADAIRES.

[illegible] $3 00
[illegible] 1 50
[illegible] 1 00
[illegible] 50 cts

VENTES DU CE JOUR.

Par Jos. F. Guinault.—A l'enseigne des rues Bienville et Bourbon.—La feuille d'un brevet d'épicerie, parfaitement assorti et achalandé.

Par le Shérif.—A l'emplacement des rues Marigny et Constance.—Un fort lot d'épicerie variées, vins, liqueurs, comptoirs, un coffre fort en fer, un cheval, deux voitures, etc.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal: Un assortiment complet de Bottes et Souliers

Le groupe agricole en France.

Nous avons publié, samedi, un remarquable article de la *Liberté* sur le groupe agricole qui s'est constitué le 5 décembre courant. La question nous semblant d'une haute importance pour la République amie et d'un vif intérêt pour tous ceux qui, comme nous, désirent le salut et la prospérité des cultivateurs de son sol, nous croyons devoir reproduire l'opinion de deux autres grands organes de Paris:

Le Temps :

Hier s'est constitué définitivement le groupe agricole ; on sait qu'il a décidé de ne pas garder ses cadres actuels et d'admettre tous députés désireux d'y entrer, quelle que fût leur opinion politique. C'est pour bien marquer cette résolution que, après avoir obéi comme président au républicain aussi éprouvé que M. Méline, il a invité dans la suite un vice-président et un secrétaire appartenant à la droite. Pour apprécier l'équité et la parfaite convenance de cette mesure libérale, il ne faut pas entendre dans quelles conditions le groupe d'affaires s'est formé. Au début, nos lecteurs s'en souviennent, deux groupes, ou plus exactement deux embryons de groupes, se trouvaient en présence : l'un composé de républicains, l'autre de conservateurs. La session républicaine ne tarda point à démontrer que, en proposant d'exclure entièrement des intérêts agricoles, elle devait rester ouverte et accueillir toutes les compétences et tous les bons vouloirs. Aussitôt les conservateurs déclarèrent qu'ils n'avaient qu'à s'associer pleinement et simplement à nos collègues de gauche et ils se rendirent sur-le-champ au groupe présidé par M. Méline. C'est ainsi qu'on a pu réaliser l'idée d'un groupe unique pour une série particulière de problèmes économiques.

Des dispositions toutes semblables viennent également de se manifester dans un autre groupe d'affaires, celui qui a pris le titre de " groupe industriel, commercial et maritime, " et a pour président M. Edouard Lockroy. Lui aussi pensionne qu'il ne sera formé à personne, ne qui implique, sans aucun doute, l'admission des membres de la droite. C'est, d'ailleurs, absolument dans le même esprit que cet intelligent représentant de l'extrême gauche avaient proposé la nomination de " grandes commissions " chargées d'élaborer des lois d'affaires.

Mais, objecterez-t-on peut-être, si nous laissons entrer dans nos comités d'études des députés de droite, n'est-il pas à craindre qu'ils n'obtiennent gain de cause pour certaines propositions réactionnaires? Singulière appréhension, en vérité! Remarquons d'abord qu'il députés de la gauche de faire prédominer leur influence dans les groupes ; il suffira pour cela que ses membres soient sanitaires aux résolutions et qu'ils s'y rendent en nombre lorsqu'on devra prendre quelque résolution importante, puis la Chambre n'est-elle pas là pour trancher, en dernier ressort, entre les propositions des différents groupes? On voit que le péril est absolument imaginaire. Le rapprochement des députés de droite et de gauche dans des assemblées uniques offre au contraire les plus sérieux avantages. Sans parler de ce profit qu'il y a certainement à mettre dans un pêle-mêle contact les théories les plus opposées, afin qu'aucun argument ne puisse rester dans l'ombre, examinons un peu ce qui ne produirait si chacun s'en allait d'un côté de son côté, entre deux intérêts purement politiques. Nous aurions certainement deux groupes pour chaque ordre de questions et, selon toute vraisemblance, il ne tarderait pas à se former deux groupes ; car, en mettant à part l'on personnel pour critériums d'admission la couleur politique, on tendrait à établir à se partager non seulement en républicains et monarchistes, mais encore en modérés, radicaux, boulangistes, opportunistes, etc. De plus, il faudrait entre toutes ces réunions distinctes d'ardentes rivalités ; chacune chercherait à attirer le plus de popularité possible, en se lançant donc à qui mieux mieux dans le domaine de l'utopie et de la démagogie. Il en garderait le prix dans ce simple chaos d'un nouveau genre. Sans, en effet, de voir reposer ses fantaisies par la majorité et, par conséquent, de ne pas entendre la raisonnable de leur application, elle en démontrait la folie, dans chacun de ses tours, d'avoir valeureusement sollicité ce qui devait leur procurer un bien-être immédiat et irraisonné. Bref, nous retomberions fatalement dans les divisions et dans la gâchis. Les membres républicains des deux groupes, dont nous nous occupons ici et la majeure de ne pas se prêter à un jeu aussi dangereux pour la République ; tous les hommes de bon sens reconnaîtront qu'en travaillant ensemble ils font tout le contraire de ce que voudrait le Parti libéral et pratiques.

La République française :

Le groupe agricole de la Chambre n'est constitué définitivement hier ; on trouvera plus loin le compte rendu de cette séance. Sur la proposition d'un membre de droite, M. Jules Méline, ancien ministre de l'agriculture, ancien président de la Chambre, député des Vosges, a été acclamé président à l'unanimité des voix ; sur la proposition d'un membre de gauche, M. de Jaujac, ancien président du groupe agricole de droite pendant la dernière législature, et M. Jules Develle, ancien ministre de l'agriculture, ont été nommés vice-présidents à la même unanimité ; le questeur, M. Viger, et les quatre secrétaires, MM. G. Graux, Cordier, Blary, (Gensle) et Plichon (Droite) ont été élus avec la même accord. Il reste des députés, et ils sont nombreux, qui ne se sont pas encore fait inscrire ; ils le feront sans doute dans le courant de la semaine, dont M. Méline avait publiquement exprimé ouverte et que les députés de toutes les nuances, en y entrant, témoigneraient à la portée toute politique. L'engagement pris réciproque, comme on voit, a été largement tenu.

Tous ceux, à quelque opinion qu'ils appartiennent, qui portent un intérêt sérieux à la grande cause agricole, ne se réjouiront de l'attitude que a été prise hier par le groupe agricole, sous la présidence de M. Méline. Personne, à quelque opinion politique qu'il appartienne, n'a objet de n'en applaudir. Il est évident que la vraie division, la question de l'impôt foncier, la question des betteraves pouvaient être utilement décidées qu'à cette condition. Il est non moins évident que l'accord sur la question agricole, si elle était résolue, ne pourrait qu'affermir la république et la rendre chère à tous les Français, si, à droite, la reconnaissance à donner à son existence politique.

Les députés de toutes les couleurs, quand ils entreront dans le salle du groupe agricole, accueilleront à son président de vraies paroles, avec lesquelles il a définit entre toutes ces réunions distinctes d'ardentes rivalités ; chacune chercherait à attirer le plus de popularité possible, en se lançant donc à qui mieux mieux dans le domaine de l'utopie et de la démagogie. Il en garderait le prix dans ce simple chaos d'un nouveau genre. Sans, en effet, de voir reposer ses fantaisies par la majorité et, par conséquent, de ne pas entendre la raisonnable de leur application, elle en démontrait la folie, dans chacun de ses tours, d'avoir valeureusement sollicité ce qui devait leur procurer un bien-être immédiat et irraisonné. Bref, nous retomberions fatalement dans les divisions et dans la gâchis. Les membres républicains des deux groupes, dont nous nous occupons ici et la majeure de ne pas se prêter à un jeu aussi dangereux pour la République ; tous les hommes de bon sens reconnaîtront qu'en travaillant ensemble ils font tout le contraire de ce que voudrait le Parti libéral et pratiques.

La République française :

Le groupe agricole de la Chambre s